

sonnes, y compris les femmes et les enfants, menant la vie la plus heureuse qui se puis concevoir.

Paul Dupuis mourut à Québec le 21 décembre 1713, et il fut inhumé dans la cathédrale. Dans le cours de l'hiver précédent il avait vendu aux religieuses de l'Hôtel-Dieu sa seigneurie de l'Île aux-Oies, bien que l'*Histoire de l'Hôtel-Dieu* dise qu'il la leur avait cédée en 1711. Le contrat de concession n'en fut passé que le 14 février 1713.

Les Religieuses de l'Hôtel-Dieu avaient un peu hésité tout d'abord à acheter cette île que leur offrait Dupuis. Celui-ci y mit même tant d'insistance, en les assurant que c'était la volonté de Dieu, que l'île ferait leur affaire, enfin qu'il la leur céderait à bon marché, que ces bonnes Dames finirent par accepter le marché, s'en rapportant plutôt au témoignage de Dupuis qu'à la connaissance exacte de la valeur du domaine acquis.

Les sœurs voulurent un jour s'assurer par elles-mêmes de la valeur de leur acquisition. Huit d'entre elles s'y rendirent au mois de juillet 1714, accompagnées de M. Thibout, leur confesseur.

Bref, les nobles voyageuses revinrent enchantées de tout ce qu'elles avaient vu, et dès lors elles résolurent de consacrer chaque année une certaine somme afin d'améliorer les terres de l'île, et d'en retirer ensuite le meilleur revenu possible. En quittant l'île, elles y laissèrent une chapelle complète, afin qu'un prêtre pût y dire la messe pour la consolation des habitants et leur avancement spirituel.

Il n'y avait pas encore de chapelle sur l'Île-aux-Oies, mais il en a certainement existé une, qui fut incendiée le 5 juin 1764. Les Dames Religieuses ont fait élever récemment un petit monument commémoratif surmonté d'une croix, sur le site même de cette chapelle où les parents de la génération actuelle de l'Île-aux-Oies conduisaient leurs enfants pour les y faire prier le dimanche, dans la saison où